

<p><b><u>Objectifs :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ Connaître les exigences de la réglementation pour les commerces existants ou neufs de catégorie 5</li><li>▶ Permettre aux agents économiques d'accompagner les artisans recevant du public à répondre aux exigences d'accessibilité</li><li>▶ S'approprier les objectifs et la méthodologie du diagnostic conseil accessibilité en tant que tel ou en complément d'autres diagnostics réalisés par le réseau des CMA</li><li>▶ Se positionner dans un dispositif – lien avec les acteurs relais et connaître les modalités de financement</li></ul> <p><b><u>Intervenants :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ Formateur CETE Sud-ouest</li><li>▶ Formateur du CNISAM</li></ul> <p><b><u>Public :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ Agents économiques ou collaborateurs des Chambres de Métiers et de l'Artisanat amenés à proposer des prestations aux entreprises.</li><li>▶ Collaborateurs des Chambres de Commerce et d'Industrie</li><li>▶ Collaborateurs des organisations professionnelles du bâtiment</li></ul> <p><b><u>Durée :</u></b> 1 jour</p>	<p><b><u>PROGRAMME</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>. <b>Réglementation des établissements recevant du public de catégorie 5</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Textes de référence</li><li>- ERP par catégories-les définitions</li><li>- Dispositions générales</li><li>- Bâtiment existant ou neuf ou avec changement de destination</li></ul></li><li>. <b>Diagnostic conseil accessibilité</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Les étapes de l'état des lieux - aspects économiques et réglementaires</li><li>- Les éléments de la chaîne de déplacement et de confort du client</li><li>- Les préconisations d'amélioration de l'état de l'accessibilité</li><li>- Les services adaptés pour tous - notion d'accessibilité universelle</li><li>- la prise en main de l'outil DVD interactif du diagnostic</li></ul></li><li>. <b>L'accessibilité dans les démarches de développement économique du réseau des CMA</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Les acteurs de l'accessibilité - argumentaires de sensibilisation des artisans recevant du public</li><li>- Développer le diagnostic conseil accessibilité</li><li>- Croiser le diagnostic conseil accessibilité à d'autres diagnostics des CMA</li><li>- Les modalités d'appui de financement pour les commerces - Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC)</li></ul></li></ul> <p><b><u>PEDAGOGIE</u></b></p> <p>Méthode interactive autour du DVD d'animation</p>
--	---

## Accessibilité des commerces de proximité

<b>LES DATES</b> 1 <sup>ère</sup> session : 20 mai à Paris	Lieu : APCM (Paris) Horaires : 9 h 00 / 12 h 30 et 13 h 30 / 17 h 00
---	---

### Documentation offerte

Outil pédagogique et de données sous forme d'animation en images de synthèse (DVD)